



facilitateur d'implantation

A l'attention
des représentants de médias
Genève

Carouge, le 20 octobre 2022

COMMUNIQUE PRESSE

La FTI invite les acteurs publics et privés des secteurs industriels et artisanaux

Ce jeudi 20 octobre 2022, dès 17h30, la Fondation pour les terrains industriels de Genève ou FTI reçoit plus de 500 décideuses et décideurs de l'écosystème industriel genevois issus du public et du privé. L'événement se déroule à Meyrin, dans une usine actuellement désaffectée sur le point d'être transformée en un pôle de production industriel, présageant de nombreux nouveaux emplois à Genève. Vers 18h30, une table ronde a lieu en présence de la Conseillère d'État en charge du Département de l'économie et de l'emploi, Madame Fabienne Fischer, également ministre de tutelle de la FTI. Outre Madame Fischer, le maire de la commune de Meyrin, Monsieur Laurent Tremblet, la directrice générale de Mavala SA, Madame Doris Maute ainsi que le directeur général de Rampini Constructions SA, Monsieur Raphaël Rampini, vont débattre autour du thème « Comment renforcer l'attractivité des zones industrielles ».

Cette soirée vise à renforcer les liens entre actrices et acteurs publics et privés des domaines industriels et artisanaux. L'instauration d'une dynamique de collaboration s'impose en effet dans un contexte d'exiguïté du territoire, dans la perspective de tirer un meilleur parti des espaces dédiés au secondaire et d'optimiser les infrastructures liées à la logistique. Penser l'immobilier industriel différemment et concevoir de nouveaux modes de coopération et de densification devient incontournable pour maximaliser la ressource foncière. Par le biais de la dynamique écoParc, une nouvelle gouvernance faite de concertation entre les entreprises, les représentants du canton, la commune d'accueil et la FTI poursuit son développement initié en 2015.

Exposé à la concurrence internationale et à la pénurie de matières premières, le secteur secondaire est soumis à de fortes pressions. Pour rester compétitif, il devient opportun de s'engager dans la mutualisation de certaines installations, par exemple de chauffage ou de production, rendue possible grâce aux évolutions technologiques. Des réalisations existent déjà et ont démontré leur efficacité. Afin d'encourager de nouvelles initiatives et participer à la concrétisation de bonnes idées allant dans ce sens, la FTI proposera ce jeudi 20 octobre, un concours mettant les actrices et acteurs du domaine au défi de présenter des projets innovants. Il s'adressera à toute entité économique, associative ou académique impliquée dans le secteur secondaire genevois.

Depuis 1960, la FTI occupe un rôle central de facilitateur d'implantation. Établissement public autonome, la fondation est une interface entre le monde public et privé de l'industrie genevoise. Ses services et prestations s'adressent aussi bien à la PMI qu'aux grands groupes du domaine. Le secteur secondaire, composé par de nombreuses branches d'activités allant de l'horlogerie aux arts graphiques, de la construction à la chimie, participe pour 15% au produit intérieur brut genevois. La majorité de ces entreprises sont regroupées dans des zones industrielles et artisanales ou dans des écoParcs, où elles trouvent des conditions favorables pour se déployer. Elles apportent plus de 71'000 emplois au canton.

Contact : Jean-Manuel Mourelle | jean-manuel.mourelle@ftige.ch | 078 619 21 29

Information : <https://ftige.ch/evenement>